

INSCRIPTIONS

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TENNIS DE TABLE 2026

Depuis cette année, la procédure d'inscription évolue : tous les engagements des simples et réservations annexes (repas, hébergement) devront être effectués via l'espace Adagio.

Les inscriptions des doubles se feront sur place.

Quelques informations pratiques :

- **Date limite d'inscription : 3 avril 2026.**
Aucun engagement ne sera accepté après la date limite fixée par la commission nationale.
- Frais d'engagement : Simples 8 € / Doubles 12 €
- Le règlement des prestations s'effectue également via Adagio.
- Pour vous aider dans la procédure d'inscription, un tutoriel est disponible sur la page événement.
- La licence compétition AC ainsi que la remontée des points de classement de chaque licencié sont obligatoires pour tout engagement et réservation. Si la remontée des points n'a pas été effectuée, merci de vous rapprocher dans les plus brefs délais de Pauline Tardiveau (pauline.tardiveau@fscf.asso.fr).
- Le classement à prendre en compte en priorité est celui de la deuxième phase de la saison en cours de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT). À défaut de classement FFTT, il convient d'utiliser le classement d'équivalence FFTT/FSCF.
- Les séniors classés 16 à numéro doivent jouer en FA et peuvent également jouer en série HA.
- Les minimes garçons classés 15 ou plus peuvent s'inscrire dans le tableau sénior messieurs de leur classement et les minimes filles peuvent s'inscrire dans le tableau sénior dames de leur classement. Pour cela, l'association doit remplir les formulaires de demande de double surclassement, feuillet administratif et feuillet médical ([voir page 15 du règlement médical](#)). Le tout à envoyer à : Pauline Tardiveau (pauline.tardiveau@fscf.asso.fr).
- Le règlement est disponible sur la page événement.